

Rapport moral 2016



**Version proposée
à l'assemblée
générale
du samedi 1^{er} avril
2017**

www.cen-centrevaldeloire.org

Rapport moral du Président

En regardant dans le rétroviseur, j'ai pu constater que l'année 2016 a été riche en événements majeurs pour notre Conservatoire, d'autant plus qu'elle a accueilli les prémices d'événements fondateurs qui se sont concrétisés en 2017...

Ainsi à l'échelle nationale, les 6^e assises de la biodiversité, organisées mi-septembre à Clermont-Ferrand, ont-elles accueilli près de 650 personnes venues de toute la France. Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels y était bien représenté, avec la participation active du Cen Auvergne qui traitait notamment de la « Trame verte et bleue » et des « zones alluviales », ainsi que celle du Cen Allier qui développait le thème « Culture et biodiversité ». Outre les multiples stands, ateliers et tables rondes, des visites de sites ont ponctué l'événement avec, entre autres, un parcours en milieu naturel sur le site des *Côtes de Clermont*, propriété du Cen Auvergne.

Le 8 août 2016, après de longues années de réflexions, de négociations et de démarches parlementaires, le Président de la République a enfin promulgué la Loi de « Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ». Toutefois, la promulgation de la Loi ne constituait qu'une première étape car 36 décrets restent à publier. Les Conservatoires d'espaces naturels peuvent, globalement, s'estimer satisfaits de cette Loi qui a repris un certain nombre d'amendements et de propositions que le Réseau avait travaillés de concert avec le Gouvernement.

Cette Loi prévoit, entre autres, la création d'une Agence française pour la biodiversité (AFB) et laisse la possibilité aux Régions de créer leur propre Agence régionale de la biodiversité (ARB). C'est dans cet élan politique que Barbara Pompili, secrétaire d'État à la biodiversité, est venue, le 28 novembre 2016 à l'Hôtel de région, en présence du Président de Région, François Bonneau, et du Vice-Président délégué à la Transition énergétique et à l'environnement, Benoît Fauchaux, pour parrainer les réflexions et travaux sur la création de la future Agence régionale de la biodiversité (ARB). Selon la déclaration commune qui a été publiée par l'Etat et la Région Centre-Val de Loire, cette dernière devrait notamment s'appuyer sur l'ÉcoPôle, établissement public régional créé en 2008 par la Région, dont notre Conservatoire est membre actif. Benoît Fauchaux a déclaré que cette Agence était la suite logique du « Plan Loire grandeur nature » et du classement de la Loire au « patrimoine mondial de l'UNESCO » car « la biodiversité, c'est aussi le patrimoine de notre région, notre région qui est en avance puisqu'elle consacre déjà 5 % du montant des contrats régionaux de solidarité territoriale à la biodiversité ».

A l'échelle du bassin de la Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Conservatoires d'espaces naturels ligériens et leur fédération nationale ont signé, le 13 juillet à Vitry-sur-Loire (Saône-et-Loire), une convention pour consolider et déployer l'ensemble de leurs actions en faveur de l'eau et des milieux humides associés. Ce partenariat concerne l'ensemble du bassin de la Loire, à savoir : sept régions sur lesquelles interviennent 12 Conservatoires autour des actions en faveur de l'eau, des zones humides et des vallées alluviales. A l'issue de la signature officielle, les partenaires ont visité le Méandre des Germain, site préservé par le Cen Allier, au sein de la Réserve naturelle régionale du Val de Loire

Bourbonnais. Cette signature marque de manière officielle la reconnaissance de l'action de pointe que mènent les Conservatoires d'espaces naturels en faveur des zones humides à l'échelle du Bassin Loire-Bretagne tout autant qu'elle constitue une réponse significative aux préoccupations de l'agence de l'eau dans le cadre de son 10^e Programme.

A l'échelle régionale, afin de renouveler leur partenariat, notre Conservatoire d'espaces naturels, l'État, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Centre-Val de Loire ont signé, mardi 31 mai, à Beaugency, une convention 2015-2020 en faveur de la biodiversité régionale. Compte tenu des conditions climatiques, cette signature officielle s'est finalement déroulée dans la salle d'honneur de la Mairie, en lieu et place du site naturel des Rives de Beaugency. Ce contrat ambitieux d'une durée de six ans vise à assurer la mise en œuvre, par notre Conservatoire, d'un programme d'actions en faveur de la biodiversité de 12 millions d'euros, dont un peu plus de 6 millions consacrés aux zones humides.

Coïncidence malheureuse, cet événement marquant pour le Conservatoire a été fortement perturbé par les précipitations diluviennes, qui ont été suivies d'inondations dramatiques sur de nombreuses communes des bassins ligérien et sénois. Au-delà des importants dégâts occasionnés pour les populations concernées, auxquelles le Conservatoire a pu affirmer sa solidarité, l'événement a rappelé le caractère « capricieux et imprévisible » de certains fleuves sauvages et la nécessité de travailler à la prévention des crues et de leurs impacts, notamment par la conservation, la gestion et l'entretien des espaces naturels alluviaux.

Peu de temps avant les crues du Cher, du Fouzon et du Modon, une visite de terrain était organisée le 17 mai par le Conservatoire, à Meusnes, en présence des élus de la commune et de celle de Couffy. Outre les richesses naturelles des prairies (Damier de la succise, Orchis à fleurs lâches, Gesse de Hongrie...), il leur a aussi été présenté les bénéfices apportés par ce vaste ensemble de prairies inondables, champ d'expansion contribuant à l'écrêtement des crues mais aussi à l'épuration naturelle de l'eau, grâce aux surfaces gérées en prairies naturelles permanentes.

Au-delà de ces moments institutionnels et formels, importants dans la vie de notre structure, le Conservatoire a poursuivi la mise en œuvre de ses missions, pour la 4^e année de son Plan d'actions quinquennal (PAQ), qui sera par ailleurs évalué en 2017.

En termes de protection, nous pouvons être fiers d'avoir bénéficié d'une première donation au bénéfice du Fonds de dotation du réseau des Conservatoires d'espaces naturels. En effet, depuis le lundi 4 juillet, deux nouvelles cavités à chauves-souris ont officiellement rejoint l'escarcelle du Conservatoire. Il s'agit d'une donation privée, celle de la famille Franco-Iranienne Iranpour. Ces cavités naturelles, sises sur la commune de Frétéval (28), portent désormais le nom de « caves Andrée Moreau » en hommage à la mère des donateurs. Leur conservation porte à huit le nombre de sites naturels du Cen, consacrés à la protection de 19 espèces de chauves-souris (sur les 25 présentes en région). Quatre de ces sites revêtent une importance nationale pour l'hivernage, la mise-bas ou le transit de ces petits mammifères, notamment pour le Rhinolophe euryale, espèce la plus menacée de notre région (VU).

Pour rester sur le thème des chiroptères, nous avons également initié notre première campagne de dons participatifs en vue de l'acquisition d'une cavité sur la commune de Rigny-Ussé (Indre-et-Loire). La générosité des donateurs en a fait un franc succès car cette collecte a rapporté plus de 4600 € qui permettront d'acquérir ces caves dans le courant 2017, pour un montant de près de 20 000 €, grâce également à une aide de l'Etat et la Région.

Nous pouvons constater que ces mammifères volants constituent une préoccupation grandissante du Conservatoire ces dernières années et il est fort probable que d'autres sites viennent enrichir le réseau de gîtes protégés, à travers le travail d'animation mené par les collaborateurs au bénéfice des chauves-souris.

Même si ce sont surtout des démarches prospectives qui permettront d'augurer d'un bilan de protection assez remarquable à l'issue de 2017, l'année 2016 a vu des concrétisations intéressantes. En avril 2016, nous avons signé avec la commune de Massay, dans le Cher, une convention de gestion sur la « Pelouse de Grand Vau », par ailleurs labélisée Espace naturel sensible par le Département du Cher. Nous avons également signé une convention de partenariat avec la commune de Tillay-le-Peneux, en Eure-et-Loir, pour la préservation de la Butte Montmarthe, une pelouse calcicole beauceronne. L'Eure-et-Loir est particulièrement à l'honneur avec la préservation conventionnelle du Moulin d'Anvault à la Ferté-Villeneuil et des Robichonneries à Manou.

Préserver des sites implique aussi de les gérer et, après une année 2015, pour laquelle nous avons fait le choix de diminuer notablement les travaux de restauration et d'entretien des sites, en raison de l'impossibilité de mobiliser certains fonds européens, nous avons pu revenir à une programmation normale pour l'année 2016. Toutefois, les délais d'instruction, notamment du FEADER, ont considérablement retardé la réalisation des travaux dont certains ne seront menés qu'en 2017. Le rapport d'activités détaille certaines opérations emblématiques de gestion, fortement marquées par les actions de « traitement » des espèces invasives, et l'on pourra relever que ce sont 218 000 € de travaux qui ont été facturés pour une intervention globale portant sur près de 600 hectares.

La gestion de nos sites est orientée, voire cadrée, par les plans de gestion mais ne bénéficie pas fondamentalement à ce jour d'une stratégie d'évaluation pourtant prévue par le Plan d'actions quinquennal. Le programme LigéRO vise justement, pour les zones humides, à répondre à cet enjeu en produisant un panel de 6 indicateurs standardisés pour évaluer l'impact de réalisation des travaux de restauration et d'entretien des zones humides. Ce programme, d'une durée de 3 ans, est entré en 2016 dans sa deuxième année. Celle-ci a été consacrée à tester la robustesse des protocoles de récolte des données sur une trentaine de sites à l'échelle du Bassin Loire-Bretagne... Co-piloté par le Forum des Marais Atlantiques et le Conservatoire, le projet LigéRO a également bénéficié de la participation de 7 Conservatoires qui ont testé les protocoles sur certaines de leurs zones humides. Le site Internet de LigéRO a été mis en ligne et permet de prendre connaissance du travail accompli.

Eduquer, sensibiliser, faire prendre conscience des impérieuses nécessités de préserver notre patrimoine commun, font partie intégrante des préoccupations du Conservatoire. Le calendrier « Balades Natures » a proposé, comme chaque année, aux adhérents et aux visiteurs un très large panel d'animations et il est appréciable de noter que leur fréquentation est en hausse et, plus précisément, sur les Espaces naturels sensibles du Département du Cher.

Cette année, la région Centre-Val de Loire accueillait les rencontres nationales des acteurs de l'éducation à l'environnement, co-organisées par le réseau « École et Nature » et le « Graine Centre-Val de Loire », à Lussault-sur-Loire en Indre-et-Loire. Ce sont plus de 86 participants qui se sont réunis du 24 au 27 août, pour quatre jours d'échanges, partages et réflexions autour du thème « Tourisme et nature : un autre rythme ». Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat à la biodiversité a rehaussé cette manifestation nationale de sa présence. Notre Conservatoire a apporté sa pierre à l'organisation de ces rencontres éducatives.

Lettre d'information électronique, site Internet, supports d'information de diverses formes nous ont permis de poursuivre nos missions de sensibilisation auprès de nombreux publics. Ainsi, il y a un an exactement, nous diffusions une lettre électronique spéciale qui rencontrait un franc succès auprès de notre lectorat et il m'est agréable de vous annoncer aujourd'hui, samedi 1^{er} avril, que le prix « Aiglefin » du Ministère de la Pêche devrait nous être remis pour l'excellente teneur ichtyologique de cette lettre très spéciale.

Plus sérieusement, le magazine national « Terre Sauvage » a publié une édition spéciale, pour son numéro 331 d'août 2016, à l'occasion de la promulgation de la Loi « Biodiversité ». Et le Conservatoire a eu la chance d'être mis à l'honneur, avec d'autres organismes, dans la rubrique des sites majeurs, avec une mise en exergue du Méandre de Guilly, dans le Loiret.

Grâce à la Fondation LISEA, dans le cadre d'un appel à projet, en lien avec la ligne à grande vitesse Sud-Europe-Atlantique, nous avons pu réaliser trois vidéos de 5 à 6 min., (*probablement un peu longues pour un format internet mais propices à une brève diffusion en salle*), qui présentent des actions de connaissance, de gestion et de valorisation d'espaces naturels en Indre-et-Loire. L'Azuré du serpolet, papillon pour lequel nous avons animé de 2012-2016 un plan régional d'actions (PRA) portant sur trois espèces du genre *Maculinea*, y est particulièrement mis en valeur.

L'animation territoriale, l'intégration de nos actions dans les réalités locales, le lien étroit avec les élus et les acteurs du développement local comptent également parmi nos préoccupations quotidiennes. Sur le site « Natura 2000 interrégional de l'axe Loire–Allier », nous avons organisé, en collaboration étroite avec le Pays Bourgogne nivernaise et sous l'égide de son Président, le sénateur Gaëtan Gorce, un séminaire de réflexion des élus et acteurs, très enrichissant. L'objectif de ce travail collectif était de croiser les objectifs de Natura 2000 avec les projets du territoire pour s'appuyer sur la préservation des richesses naturelles comme atout de développement local. Des rencontres concrètes avec des élus, comme le Maire de Couffy ou le Maire de La Celle-sur-Loire, ou encore avec des acteurs comme des éleveurs de Pasto'Loire, réalisées sur site, ont permis de rendre concrètes les idées issues du travail en ateliers.

Dans le Loiret, outre l'organisation d'un Comité de pilotage Natura 2000 qui n'avait pas eu lieu depuis quelques années, les élus des communes ligériennes intégrées dans le périmètre Natura 2000 ont bénéficié de deux moments forts pour découvrir le Méandre de Guilly et la Plaine de Villaine, sur le thème de l'entretien et la restauration de milieux naturels. Ces initiatives ont bénéficié du partenariat entre le Conservatoire et les éleveurs de moutons de Pasto'Loire.

Dans les départements, nous nous sommes attachés à renforcer les liens avec les élus en charge de l'environnement et nous poursuivons en 2017 avec les élus que nous n'avons pas eu encore la possibilité de rencontrer. En fin d'année, notre Conseil d'administration a en effet été accueilli en Eure-et-Loir sur la commune d'Illiers-Combray par son Maire et Vice-Président de la commission Développement et équilibre des territoires, Bernard Puyenchet. Nous avons pu découvrir les efforts réalisés par la commune pour la mise en valeur de son patrimoine et esquisser des pistes pour la révision du partenariat avec le Département à venir en 2017.

Nous avons d'ores et déjà pris date pour organiser un Conseil d'administration dans les départements du Cher et de l'Indre-et-Loire et rencontrer Messieurs Morin et Boigard, Vice-Présidents. Le Département du Loiret, attaché à Pasto'Loire, ainsi que le Département de Loir-et-Cher, où nos sites sont labellisés ENS, devraient également être sollicités pour que nous soyons mieux identifiés par leurs élus.

Nous avons pu voir, en début de ce rapport moral, que les liens avec les Agences de l'eau s'étaient considérablement renforcés à travers la signature de divers partenariats régionaux comme locaux.

Pour le Conseil régional, les bonnes relations avec le Vice-Président, Benoît Faucheu, sont très largement facilitées par notre proximité géographique et notre intégration dans l'EcoPôle, et alimentées par notre participation aux travaux de l'observatoire régional de la biodiversité (ORB) ainsi qu'à l'animation de son pôle « gestion des milieux ».

Le Conservatoire ne pourrait se prévaloir d'autant de réalisations s'il ne pouvait compter sur l'investissement conjugué de ses salariés, de ses administrateurs et de ses conservateurs, forces vives de la structure.

Une enquête a été mise en ligne pour mieux identifier les attentes des adhérents dont le groupe de travail « vie associative » pourra tirer les enseignements en 2017 afin de mieux y répondre et de créer les conditions de la fidélisation et du recrutement de nouveaux adhérents.

Un nouveau groupe a aussi été créé pour mettre en relation et animer les passionnés de la photographie, nombreux au Conservatoire. Ce groupe s'est réuni pour la première fois lors de la pêche de l'Etang Massé, sur la Réserve naturelle régionale des Terres et Etangs de Brenne, Massé-Foucault, en novembre 2016.

L'animation du Réseau des conservateurs, dont le représentant au Conseil d'administration est depuis 2016 Christian Boisseau, s'est poursuivie et la réunion plénière organisée en mars à Beaugency a donné satisfaction à l'ensemble des participants, tous volontaires et motivés. Cette réunion a été l'occasion de proposer également une formation « animations nature » à l'ensemble des participants ainsi qu'un atelier consacré à l'outil de saisie de données naturalistes SICEN. D'autres visites de sites et formations, notamment sur les insectes, ont également été proposées aux conservateurs en cours d'année.

L'investissement de l'équipe salariée mérite une nouvelle fois d'être salué et apprécié à sa juste valeur. Après une année 2015 qui a connu des décisions complexes ayant impacté des membres du personnel, nos collaborateurs ont su garder intacte leur motivation et rester collectivement mobilisés au service de notre Conservatoire. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de notre équipe technique qui assure son rôle avec beaucoup de compétences et de professionnalisme, sans négliger leurs relations étroites avec les bénévoles actifs du Conservatoire : conservateurs, membres du CA et du Bureau.

J'aimerais enfin saluer et remercier tous les membres du Conseil scientifique qui, je tiens à le rappeler, s'investissent bénévolement et réalisent un travail scientifique et technique considérable pour améliorer la connaissance et la gestion de nos sites ; nous exprimons toute notre sympathie et notre gratitude à son Président Frédéric Archaux.

Je tenais aussi à louer l'effort que mènent notre Conservatoire et France Nature Environnement pour le renouveau de la revue « Recherches Naturalistes » dont la série a été modernisée, embellie et vulgarisée pour mieux sensibiliser le public et les partenaires, sans pour cela diminuer son intérêt scientifique auprès des naturalistes et des défenseurs de la biodiversité régionale. En fin 2016, nous éditons le N° 3 de la Nouvelle série.

Enfin, chaque année, je tiens à vous présenter notre Conservatoire en chiffres : fin 2016, nous comptons 117 sites, totalisant 3 468,60 hectares, et nous animons 17 zones Natura 2000 (70 000 ha environ). Nous

dispositions de 34 salariés et travaillions sous contrat avec 52 agriculteurs... Frédéric Breton nous donnera toutes les précisions dans son rapport d'activités dans quelque moment.

En 2016, mais aussi pendant toute la durée de mon mandat de Président et en étroite collaboration avec les membres du bureau, je me suis attaché à défendre les intérêts du Conservatoire et de son équipe. Mais le Conservatoire devient une entreprise gigantesque avec des problématiques d'autant plus nombreuses et importantes que le nombre de nos sites, de nos salariés et de nos partenaires augmente.

J'émetts le vœu que cette montée en puissance ne nous éloigne pas trop des réalités de terrain et ne nous conduise pas à relâcher notre concentration sur la protection de la biodiversité et la gestion appropriée de nos sites. Malgré toute l'attention que les élus du Conservatoire et l'équipe technique portent à la conservation et à la gestion de nos sites, l'évaluation de cette gestion, à travers une démarche pertinente, pêche encore. Le programme LigéRO nous apportera, comme évoqué précédemment, les premiers moyens concrets et le déploiement d'indicateurs de suivi des travaux ; Ce sera l'un des enjeux d'avenir de notre Conservatoire.

L'agence régionale de la Biodiversité sera très certainement une réalité avant la fin d'année 2017, elle peut être une véritable chance et une opportunité jamais rencontrée pour la Région Centre-Val de Loire et les partenaires que sont les APNE et le Conservatoire. Sachons la construire ensemble, la défendre dans les mois à venir et en faire bénéficier nos habitats naturels et leurs hôtes sauvages. Et, quelles que soient les difficultés et la complexité du projet de l'ARB, le Conservatoire et, je dirais, les Conservatoires, seront des partenaires incontournables, prêts à s'investir pour la conservation et la valorisation bien comprise de la biodiversité régionale...

René ROSOUX

Président